

SECTION 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : CN2000A Waterproof Material

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Imperméabilisant de béton; Colmatage instantané
Restrictions d'emploi : Réservé à un usage professionnel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Tianjin Hi-Tech Industry Park ZHONGHE Waterproof Material Co.,Ltd.
No.168, Jintang Road, Hedong District,Tianjin, China
300180
T: 86-22-84801243
Fax: 86-22-24965149
URL: <http://www.zhonghe2000.com>
E-mail: zhonghe2000b@163.com

Distributeur exclusif

Kelso Abrasives and Coatings Inc.
405 Industrial Dr. Unit #14
Milton, ON Canada
L9T 5B1
T: 905-281-3921

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : (416) 574-2092

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

Eye Dam. 1
STOT RE 2

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS05

GHS08

Mention d'avertissement (GHS) :

: Danger

Mentions de danger (GHS) :

: Provoque des lésions oculaires graves. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence (GHS) :

: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

CN2000A Waterproof Material

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Silices cristallines (quartz)	(n° CAS) 14808-60-7	30 - 60
Oxyde d'aluminium (Al ₂ O ₃)	(n° CAS) 1344-28-1	10 - 30
Calcium (oxyde de)	(n° CAS) 1305-78-8	5 - 10
Calcium (sulfate de)	(n° CAS) 7778-18-9	5 - 10

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : En cas d'irritation cutanée: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après ingestion : NE PAS faire vomir. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut causer des brûlures en présence de l'humidité.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.
- Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
- Symptômes chroniques : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Non inflammable. Non combustible
- Agents d'extinction non appropriés : Pas nécessaire.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Non combustible

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

CN2000A Waterproof Material

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Contenir le déversement puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Réduire au minimum le dégagement de poussière. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.
- Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Laisser le produit refroidir et se solidifier. . Ventiler la zone.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, aérosols, vapeurs. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. La tenue des lieux propre est un important facteur pour empêcher l'accumulation de la poussière.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Bien se laver les mains, les avant-bras et le visage après la manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Protéger de tout dommage physique.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Silices cristallines (quartz) (14808-60-7)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	0,025 mg/m ³ (particules respirables)
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	50 µg/m ³ (Silice cristalline alvéolaire)
OSHA	Remarque (OSHA)	Table Z-3. For OSHA PEL (TWA) use formula: (30 mg/m ³ / (%SiO ₂ +2)) for mg/m ³ . CAS No. source: eCFR Table Z-1.
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	0,05 mg/m (poussières alvéolaires)
Oxyde d'aluminium (Al ₂ O ₃) (1344-28-1)		
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	15 mg/m ³ (Poussière totale) 5 mg/m ³ (fraction respirable)
Calcium (sulfate de) (7778-18-9)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	10 mg/m ³ (Particules inhalables)
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	15 mg/m ³ (Poussière totale) 5 mg/m ³ (fraction respirable)
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	10 mg/m ³ (Poussière totale) 5 mg/m ³ (poussières alvéolaires)
Calcium (oxyde de) (1305-78-8)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³
ACGIH	Remarque (ACGIH)	URT irr
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	5 mg/m ³
IDLH	US IDLH (mg/m ³)	25 mg/m ³
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	2 mg/m ³

8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

CN2000A Waterproof Material

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Protection des mains	: Porter des gants appropriés.
Protection oculaire	: Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.
Autres informations	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Poudre.
Couleur	: Gris.
Odeur	: Inodore
Seuil olfactif	: Non applicable
pH	: 10 - 12
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable
Pression de la vapeur	: Non applicable
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Non applicable
Densité relative	: Non applicable
Solubilité	: Insoluble.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Non applicable
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Limites d'explosivité	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non applicable
Propriétés comburantes	: Non applicable

9.2. Autres informations

Densité apparente	: 1,25 - 1,35
Teneur en COV	: En dessous de la limite de détection

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Rayons directs du soleil. Matières incompatibles. Humidité. Protéger de tout dommage physique.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

CN2000A Waterproof Material

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se produira pas spontanément. L'ajout d'eau produit de l'hydroxyde de calcium caustique.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagenicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Aucune association causale entre l'exposition à ce produit et le cancer n'a été établie, mais la silice, le quartz (CAS# 14808-60-7), un des ingrédients est listé comme cancérigène par le CIRC et le NTP. La poussière respirable est inférieure à 0,003 % dans ce produit. Elle est inférieure à la limite de concentration de la classification SGH ($\geq 0,1$ %), donc le produit n'est pas classé comme cancérigène.

Silices cristallines (quartz) (14808-60-7)	
Groupe IARC	1 - Cancérogène pour l'homme
Statut NTP (National Toxicology Program)	2 - Substance reconnue cancérigène pour l'être humain
Figure sur la liste de l'OSHA en tant que substance carcinogène	Non classé

Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé

Calcium (oxyde de) (1305-78-8)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut causer des brûlures en présence de l'humidité.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Symptômes chroniques	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
--------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

Calcium (sulfate de) (7778-18-9)	
CL50 poisson 1	2980 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Species: Lepomis macrochirus [statique])
CL50 poissons 2	> 1970 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Species: Pimephales promelas [statique])
Calcium (oxyde de) (1305-78-8)	
CL50 poisson 1	1070 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Species: Cyprinus carpio [statique])

12.2. Persistance et dégradabilité

CN2000A Waterproof Material	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

CN2000A Waterproof Material

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

12.3. Potentiel de bioaccumulation

CN2000A Waterproof Material	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
Calcium (oxyde de) (1305-78-8)	
BCF poissons 1	(Pas de bio-accumulation)

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Aucun autre effet connu.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de DOT/TMD

Non classé comme produit dangereux.

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus)

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus)

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des États - É-U

⚠ ATTENTION: Ce produit peut vous exposer à Silices cristallines (quartz), identifié par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 12/13/2019

Autres informations : Notes du fabricant:

Les informations figurant sur la présente fiche technique reflètent les connaissances actuelles et sont fiables à condition que le produit soit utilisé dans les conditions prescrites et conformément à l'application spécifiée sur l'emballage ou dans la documentation technique d'orientation. Toute autre utilisation du produit, y compris l'utilisation du produit en combinaison avec tout autre produit ou tout autre procédé, relève de la responsabilité de l'utilisateur. Il est implicite que l'utilisateur est responsable de la détermination des mesures de sécurité appropriées et de l'application de la législation couvrant ses propres activités.

Préparé par : Nexreg Compliance Inc.

www.Nexreg.com



SDS HazCom 2012 - WHMIS 2015 (NexReg)

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.